



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5436

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association Antenne mobile d'Action Culturelle pour l'organisation du festival "Paroles en festival" du 22 mai au 7 juin 2020.

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5436 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION ANTENNE MOBILE D'ACTION CULTURELLE POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL "PAROLES EN FESTIVAL" DU 22 MAI AU 7 JUIN 2020. (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association « Antenne Mobile d'Action Culturelle » organise les 35^e rencontres de conteurs en Rhône-Alpes, « Paroles en Festival », du 22 mai au 7 juin 2020.

Créée en 1981, l'« Antenne Mobile d'Action Culturelle » mène une action culturelle pluridisciplinaire : théâtre, musique, danse, cinéma, marionnettes, variétés, expositions, arts plastiques, avec diffusion en milieu scolaire, zones rurales ou urbaines sans limite géographique.

Dans le cadre de « Paroles en Festival », l'AMAC organise des rencontres autour du conte et de l'oralité qui réunissent chaque année des professionnels, des amateurs et un public de plus en plus nombreux.

En 2019, la manifestation a rassemblé près de 4000 spectateurs sur une quarantaine de spectacles.

L'AMAC cherche à associer le conte à d'autres disciplines artistiques, telles que la musique, le chant ou la danse. Le festival est passé d'une itinérance régionale à un ancrage dans le territoire Rhône-alpin.

Certains éléments de la programmation de l'édition 2020 sont d'ores et déjà connus, dont une programmation spécifique dans différents lieux de Lyon :

- un spectacle sera présenté à la Salle des Rancy, Lyon 3^e,
- un spectacle de contes et musique sera proposé à la Maison des Passages à Lyon 5^e,
- les enfants de l'école Jean Giono, Lyon 8^e, s'improviseront conteurs le temps d'une journée ; et les jeunes de la Maison des Adolescents de Lyon présenteront un spectacle à la Salle des Rancy,
- la manifestation « Place(s) aux contes » du 1^{er} au 3 juin, proposera des spectacles alliant contes et musique : sur la places des Célestins (Lyon 2), la place des Estrées (Lyon 5), le jardin Clos Carret, (Lyon 4), l'Amphithéâtre des trois Gaules (Lyon 1).

Le Festival se produit également dans d'autres villes de la région Auvergne Rhône-Alpes.

A travers ce festival, l'association souhaite :

- sensibiliser le public à l'art du conte,

- constituer un rendez-vous reconnu du conte et des arts de la parole,
- proposer une programmation accessible à tous,
- permettre la rencontre entre les conteurs régionaux, nationaux et internationaux avec le public.

En 2019, l'association a reçu une subvention de 5 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement, par la délibération n° 2020/5436 du 25 mars 2019.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 5 000 euros allouée à l'opération et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 36 706 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association « Antenne Mobile d'Action Culturelle », je propose de lui allouer une subvention de 5 000 euros.

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 8^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 5 000 euros est allouée à l'Association « Antenne Mobile d'Action Culturelle », pour l'organisation des 35^e rencontres de conteurs en Rhône-Alpes « Paroles en Festival », du 22 mai au 7 juin 2020.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Richard BRUMM